TOURCOING

DIMANCHE 8 NOVEMBRE :

Etat civil : 9 à 12 h.
Bains : 8 à 11 h.
Bibl. catholique : 9 h. 30 à 11 h. 30
Service médical : Dr Delegrange, 61, rue de Gand, tél. 2.04 ; Dr Vermeersch, 113, rue du Brun-Pain, tél. 4.69.
Pharmacies de garde : M. Noif, 22 rue d'Anvers et M. Perlié, 62 rue de Mouveaux.
Foyer Notre-Dame : à 16 h. les « Termites ».

Ils sont tous les jours « là-bas »

Dimanche matin... 10 heures.

Dans sa cuisine, Mme Dupont, brave ménagère tourquennoise, s'affaire. Le lapin a été sacrifié, un bon repas se prépare. Ce midi, en rentrant de leur partie de cartes, le mari, et les grands enfants seront heureux de se réunir autour d'une table relativement bien garnie.

Un violent coup de sonnette.

— Quel est l'importun qui vient la déranger ?

La curiosité l'emporte. Mme Dupont est à sa porte ; devant elle un prisonnier libéré.

— Madame, un billet de tombola pour les prisonniers

— Ah mes pauvres prisonniers ! Monsieur, quel malheur ! Quand tout cela finira-t-il ? Je voudrais bien vous donner quelque chose, mais nous sommes tous les jours sollicités.

— Eh ! oui, madame, nous le savons ; mais eux, là-bas, tous les jours ils pensent aux difficultés d'existence des leurs ; tous les jours ils pensent au colis qui doit leur arriver ; tous les jours, ils espèrent que la solidarité française n'est pas un vain mot ; tous les jours ils palent dans l'œil nos fautes communes. Ils sont eux, tous les jours, là-bas.

Et aujourd'hui, 8 novembre, madame, vous donnerez généreusement pour soulager leurs peines et faire naître dans leur camp la pensée que ni eux, ni leur famille ne sont abandonnés.

La Maison du prisonnier.

Les messes du souvenir

C'est demain dimanche qu'auront lieu dans différents quartiers, les manifestations du souvenir des anciens combattants.

Quartier des Fhalempins à 11 h. 30 en l'église N.-D.-de-Lourdes ; sermon par M. l'abbé Delapiace, ancien combattant ; les chorales mixtes interpréteront le programme suivant : « Invocation », chœur à quatre voix mixtes ; « Plus près de toi, mon Dieu » choral à quatre voix ; « Quam dilecta » (Gounod), soliste M. Omez ; « Benedictus » de Vanhoutte, duo pour soprano et mezzo soprano chanté par Mmes C. Dujardin et A. Picavet ; « Hymne aux morts » pour les chœurs, soliste M. Omez.

Quartier de la Tossée : à 10 h. en l'église Saint-Louis.

Quartier du Brun-Pain : à 11 h. 30 en l'église Sainte-Anne, sermon par M. l'abbé Lefebvre.

Quartier de la Croix-Rouge : à 10 h. 15 en l'église Saint-Joseph.

Quartier du Sacré-Cœur : à 11 h. 30 en l'église du Sacré-Cœur, avec le concours de la chorale « La voix des combattants ».

Dans toutes ces paroisses, des places seront réservées pour les anciens combattants, les prisonniers libérés, les jeunes de l'U.N.C. et les familles des défunts.

Aux professeurs et aux étudiants isolés

Les professeurs et étudiants non inscrits à un établissement d'enseignement sont informés qu'ils peuvent retirer à la mairie (bureau des écoles), jusqu'au 30 novembre, dernier délai, des cartes de pointe qui leur permettront d'acheter dès le commencement les cahiers et copies qui leur sont nécessaires.

Pour le retrait de ces cartes il y aura lieu de fournir :

1° - Pour les enfants ou étudiants travaillant isolément chez eux, une déclaration écrite et signée de l'intéressé s'il est majeur, ou de son père (ou de son représentant légal s'il est mineur.

Cette déclaration attestera : a) que l'intéressé n'est inscrit à aucun établissement scolaire ni à un cours par correspondance ; - b) la catégorie scolaire à laquelle correspondent ses études (enseignement primaire, enseignement secondaire, avec indication de la classe).

2° - Pour les professeurs isolés, ne donnant que des leçons particulières et ne faisant partie d'aucun établissement d'enseignement, une déclaration portant leur signature et attestant : a) que l'intéressé ne fait partie d'aucun établissement scolaire ni d'aucun cours pouvant recevoir à la mairie des cartes de pointe pour le compte de ses élèves et professeurs ; b) que ses fonctions de professeur correspondent à telle catégorie scolaire.

Les soupes populaires

Les personnes en possession de cartes de soupe populaire munies de tickets réglementaires dont l'effet expire le 14 novembre (c'est-à-dire avec la 95me semaine de ladite carte), devront se présenter dans l'ordre ci-après pour effectuer le versement de 15 frs afférent à la quinzaine du 16 au 29 novembre : le lundi 9, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., à l'école des filles de la rue du Dragon, n° 33 bis, les cartes ayant comme centre de distribution les écoles des rues du Beau-Séjour, 2 ; de la Blanche-Porte, 4 ; du Bois, 53 ; du Dragon, 33 bis ; de la Fin-de-la-Guerre, 107 et du Flocon, 62 ; - le mardi mardi 10, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., à l'école de filles de la rue Mouchard, n° 101 (entrée rue de la Baille), les cartes ayant comme centre de distribution les écoles des rues Saint-Blaise, 20 ; de la Latte, 226 ; Houchard, 101 ; Varsovie, 130 ; Montaigne, 16 ; et du Pont-de-Neuville, 123 ; - le mercredi 11, de 8 h. 30 à 11 h. 30, à l'école de filles de la rue des Villas, n° 10, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues des Villas, 10 et du Blanc-Seau, 27 ; - le mercredi 11, de 14 h. 30 à 17 h. 30, à l'école de garçons de la rue Achille-Testelin, n° 229, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des places de la Croix-Rouge et Albert-Thomas ; - le mercredi 11, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h., à la mairie-annexe, rue Paul-Doumer, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues du Calvaire, 52 ; du Commandant-Driant, 20 ; du Virolois, 17 ; de l'Epidème, 21 ; et du boulevard de l'Egalité, 36.

Ce versement est indispensable, faute de quoi la soupe ne pourrait plus être servie aux titulaires de cartes non revêtues des tickets justificatifs du paiement de la cotisation de 15 frs sus-indiquée.

Le présent avis ne concerne pas les personnes bénéficiant de rations gratuites.

Paroisse Notre-Dame-de-Consolation

En corrélation avec la journée du prisonnier, la messe de 9 h. 45 sera dite dimanche 8, en l'église N.-D. de Consolation, à l'intention des victimes militaires et civiles de la guerre. Le sermon de circonstance sera donné par Mgr Régent, aumônier du 1er corps. Les prières publiques pour les Trépassés auront lieu à 14 h. ; à 16 h., une conférence sera donnée par Mgr Régent. La chorale paroissiale prêtera son concours à la cérémonie du matin et de Noyer « Aux morts ». Des places seront réservées aux anciens combattants, aux veuves de guerre et aux femmes de prisonniers.

« Les Termites » au Foyer Notre-Dame

C'est demain dimanche, à 16 h., en la salle des fêtes du Foyer Notre-Dame, que les jeunes filles du Cercle Sainte-Germaine donneront une représentation de l'œuvre de Boissel : « Les Termites ». Le programme sera corsé du chœur des « Magnanarelles », de Gounod. La location continue dimanche.

Les spectacles et les prisonniers

Répondant à l'appel de la « Maison du prisonnier » qui, par son comité de coordination, a lancé la « Journée du prisonnier » du 8 novembre, les directeurs de spectacles de la ville ont généreusement décidé de sacrifier une part de leurs recettes des séances du 8 novembre. Le produit en sera versé à l'œuvre du colis.

Les Tourquennois se feront donc un devoir de prouver à nos compatriotes malheureux qu'accable ce troisième hiver de captivité, la sollicitude collective de la ville entière.

UN TOUR.... DE COCHON
L'odeur de poils que l'on brûlait au chalumeau excite le flair des policiers

En patrouille dans la nuit de vendredi à samedi dans le quartier de la rue de Menin, deux gardiens de la paix aperçurent une lumière vive, filtrant de la fenêtre d'un atelier, dont l'entrée est située 36, rue du Calvaire et occupé par M. Emile Verween, domicilié 31, rue de Gand. Ce rayon de lumière était un outrage indubitable au règlement de l'occultation et les gardiens se rendirent à l'atelier pour faire un avertissement taxé.

Mais dès leurs premiers pas dans les lieux, leur odorat fut chatouillé par une odeur de poils roussis. Au fond de l'atelier, ils trouvèrent en effet un groupe d'hommes affairés autour de neuf porcs, fraîchement dépouillés et suspendus et dont on brûlait les poils à l'aide d'un chalumeau. A la vue des policiers, deux de ces hommes, Robert Dejonckère, 184, rue de Gand, et Robert Dhondt, maraîcher, 115, rue Basse, tentèrent de fuir par une fenêtre ; mais celle-ci étant clouée, leur tentative échoua. Les neuf porcs furent saisis et leurs saigneurs, Robert Dhondt, Dejonckère, Rémy Dhondt, frère de Robert et domicilié à la même adresse furent arrêtés et conduits au commissariat en compagnie du locataire de l'immeuble, Emile Verween. Tous quatre seront déférés au parquet.

TRANSPORT ILLICITE. — Surpris par un garde alors qu'il transportait 9 kilos de viande dans une musette, M. Charles Vervack, 26, rue de Madrid, a été déféré au Parquet. La viande saisie a été versée au Centre d'abatage.

COUP DOUBLE. — M. Maurice Dupres, 28, rue de Maubeuge, commit l'autre soir l'imprudence de ne pas fermer le garage attenant à son habitation, dans lequel il garait deux vélos. Un malfaiteur s'en aperçut et profita de cet oubli pour emporter les deux machines.

LA GENISSE COUTAIT 11.000 FR. — La génisse que l'inspecteur Poulain avait trouvée dans un frigidaire de la boutique de Floris Bataille, boucher aux Halles, avait été amenée par François Terrier, domicilié 13, rue des Champs. La bête avait été achetée à un inconnu par Gervais Maréceux, 60, rue du Sergent-Bobillot, pour le prix de 11.000 francs. Après l'avoir déposée dans un hangar attenant à son habitation, Gervais Maréceux l'avait cédée à Floris Bataille avec un bénéfice de 60 francs au kilo. Terrier et Maréceux sont alliés rejoindre au Parquet Floris Bataille et son garçon boucher.

CHORALE « LA VOIX DES COMBATTANTS ». — Dimanche 8, rendez-vous pour tous les choristes à 11 h. 20 à la tribune de l'église du messe du souvenir des Anciens combattants.

HARMONIE MUNICIPALE. — Dimanche 8, à 10 h. 15, répétition générale.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Demain dimanche, à 10 h., répétition générale.

UNION SPORTIVE. — Dimanche, en football, éq. 1 A c. Stade Roubaisien à 15 h. à Roubaix ; r.-v. grand'place à 13 h. 30. Eq. 1 B c. Stade Roubaisien à 15 h. rue de Gand. Eq. 2 c. O.I.C.L. à 9 h. 30 rue de Gand. Juniors A c. U.S. Roubaisienne à 10 h. à Roubaix ; r.-v. grand'place à 8 h. 30. Cadets c. U.O. Halluin à 11 h. 15 à Halluin ; r.-v. grand'place à 9 h. 45. Jeunes Cadets c. Excelsior à 10 h. rue de Ronco ; r.-v. au vestiaire de l'A.S.T. - Orions - à 9 h. 15. Jeunes Cadets B c. Stade Roubaisien à 9 h. à Roubaix ; r.-v. grand'place à 8 h.

FOOTBALL - ASSOCIATION DU BLANC-SEAU. — Dimanche, éq 1 A c. Sans-Souci à 10 h. au Congo ; r.-v. à 9 h. 30 au vestiaire. Eq 1 B c. Condorcet à 8 h. 30 au Congo ; r.-v. à 8 h. au vestiaire. Juniors c. R.C. Tourcoing à 8 h 30 aux Orions ; r.-v. à 7 h. au siège. Lundi, à 19 h., réunion de commission au siège.

CLUB SPORTIF E.I.C. — Dimanche 8 - Eq. 1 A c. U.S. Neuville, r.-v. à 14 h. 30 terrain de Neuville. Eq. 1 B c. S.M. Linselles, r.-v. à 14 h. 30 terrain des Orions. Eq. Cadets c. Intrepid Sacré-Cœur Tg. r.-v. à 14 h. 30 terrain des Orions.

U.S. CHEMINOTS. — Dimanche 8, éq. 1 A c. O. Marcq 1 A à 15 h. à Marcq, r.-v. place Tourcoing à 13 h. 20. Eq. 1 B c. O. Marcq 1 B à 10 h. à Neuville, r.-v chez Lagie à 9 h. 20. Jeunes Cadets c. Colbert, Jeunes Cadets à 10 h. au Chêne-Houpline, r.-v. chez Deneve à 9 h. 20.

SAINT-MICHEL. — Basket-ball - Minimes c. J.A.T. : remis. Cadets c. Patro-Sport-Wattrelos, départ de l'église de la Croix-Rouge à 12 h. 15. Juniors c. Dionysienne d'Hellemmes sur notre terrain à 14 h. 30. Promotion c. Saint-Paul Bondues sur notre terrain à 10 h. 30. Eq 1 A, entraînement à 10 h. 30 au stade municipal : Lundi à 18 h. 30, section féminine ; mardi à 19 h., gymnastique et lutte ; mercredi à 19 h. éducation physique pour tous les adhérents masculins ; jeudi à 19 h. escrime ; vendredi à 19 h. gymnastique et lutte ; samedi à 19 h., section féminine ; dimanche matin à 9 h., athlétisme et lutte.

RONCQ

DIMANCHE 8 NOVEMBRE :

C. d'épargne : de 10 à 10 h. 30, rue de Lille.
Bibl. catholique : de 9 à 10 h. 30, maison paroissiale, rue du Docteur-Gallisot.

Les funérailles de M. Henri Obert

Les funérailles de M. Henri Obert, représentant, lieutenant de réserve, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, ancien combattant de la guerre 1914-1918, ont été célébrées vendredi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Piat.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, 328, rue de Lille, par M. l'abbé Ghillebaert, vicaire de la paroisse.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Vandenhaute, curé de Saint-Piat, assisté de MM. les abbés Hennion, d'Halluin et Ghillebaert.

Dans la nombreuse assistance, on notait la présence de M. Robert Torris et du personnel de la Brasserie Torris, qui avait offert une plaque commémorative.

Un prisonnier meurt en captivité

L'administration municipale a été avisée du décès de M. Jérôme Blieck, né le 4 novembre 1918, à Tourcoing, dont la mère, Mme Blieck-Drouart, demeurée 152, rue des Chateaudunais. Soldat au 16me R.I., M. Jérôme Blieck a succombé en captivité le 14 août 1942.

Ses obsèques, au cours desquelles les honneurs militaires lui ont été rendus, ont été célébrées en présence d'un prêtre français.

M. Jérôme Blieck, dont un frère est encore prisonnier, était le neveu de M. Jules Drouart, ancien conseiller municipal.

M. Scapini, ambassadeur de France, a adressé ses condoléances à Mme Blieck, à qui l'administration municipale a fait part de la sympathie de la population.

LA POLICE DES ETRANGERS. — Mme Fidéline Gruloo, domicilié cité Delahousse, 7, sera poursuivie pour infraction à la loi sur les étrangers.

LES PRIX. — La police locale a relevé une contravention à la charge de Mme Midavaine, née Suzanne Messelier, commerçante, 145, rue de Lille, pour défaut d'étiquetage.

AUX PRISONNIERS LIBERES. — Demain dimanche, tous les prisonniers libérés sont invités à assister à la messe de 8 h. 30 en l'église Saint-Piat, à l'intention de M. Adrien Delyis ; se placer en groupe dans le haut de l'église.

COMINES

LES MEMBRES DE LA SOCIETE DES VOYAGEURS ET EMPLOYES DE COMMERCE et les membres des sections des mutilés, réformés, combattants, ascendants, veuves et orphelins et victimes civiles de la guerre sont priés d'assister aux funérailles de M. Alphonse Dauptricourt, ascendant de guerre, qui auront lieu le mardi 10 novembre à 9 h. 30. Réunion à la maison mortuaire, rue des Processions, à 9 h. 10.

CRISES DE FOIE AVEC MAUX DE REINS ET GOUTTE — EN AUTOMNE

Avec les sautes de temps, le sang "travaille" : les déchets accumulés par une digestion paresseuse tourment en poisons qui causent les migraines, les rhumatismes, la goutte. En automne, lavez votre foie, votre intestin et vos reins, comme vous vous lavez la figure, en prenant chaque matin dans le déjeuner ou dans de l'eau chaude une pincée de Kruschen ! Aussitôt 6 sels minéraux (dont les célèbres sels de Carlsbad et d'Epsom), agissant à la façon des eaux de sources thermales, vous obligent à évacuer à fond. Les poisons sont expulsés à mesure qu'ils se forment ; les douleurs de l'acide urique cessent. La digestion redevient facile et courte. Une joyeuse sensation de bien-être rajeunit le corps et l'esprit. Sels Kruschen, toutes pharmacies.

ROUBAIX

DIMANCHE 8 NOVEMBRE :

Aujourd'hui : saint Godfroy ; demain saint Just.
Soleil : lever 7 h. 49 ; couch. 17 h. 10.
Hôtel de ville : Etat civil 9 à 11 h. 30
Œuvre de Saint-François-Régis (mariages) : 10 à 12 h., rue R.-Lenoir, 22.
Médecins de garde de 7 à 21 h. (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin habituel) : la docteurs Marcel Ballenghien, 53, rue de la Fosse-aux-Chênes, et Maurice Lekieffre, 19, rue Chanzy.
Pharmaciens de garde du samedi à 19 h. au lundi à 14 h. : MM. Dhellemmes, 26, Grande-Rue et de Backer, 43, rue Louis-Dupire.
Vieux Travailleurs roubaisiens : à 10 h. 30, réunion 41, rue Pierre-Motte.
C.O.S.I. : à 15 h., réunion d'ouvrières.
Grand-Théâtre : à 14 h. et à 17 h. 45 « La Veuve Joyeuse ».
Salle des fêtes de la rue de Rorret : à 14 h. 30, gala au profit des prisonniers de la paroisse Saint-Michel.

EXCEPTION

Ces jours-ci est décédée à l'hôpital de notre ville une femme de 65 ans qui passait pour être indigente mais cachait chez elle plus de 100.000 fr. en billets de banque et suffisamment de provisions pour attendre sans crainte la fin de la guerre...

Ce cas-là était assez fréquent autrefois ; bien des vieux mendiants avaient coutume, en effet, de cacher des rouleaux d'or sous leur grabat...

Mais nous ne sommes plus à l'époque où l'on thésaurise ; il y a de moins en moins d'harpagons et davantage d'enfants prodigues.

C'est pourquoi la vieille de Wasquehal est une des dernières possédées de ce vice d'un autre temps.

On comprend encore, en effet, la passion de l'avare alors que dans ses yeux fatigués pouvait courir cette lueur insensée qu'allumait la contemplation de son tas d'or.

Aujourd'hui, il serait bien désabusé et risquerait de voir s'enfler son matelas de billets sans pour cela devenir plus riche.

Aussi, les billets s'envolent-ils au vent de toutes les distractions, de toutes les dissipations.

Tel réalise ce qu'hier on appelait une fortune, pour avoir le plaisir de la gaspiller en moins de temps qu'il n'en faut pour l'en blâmer.

Nous ne pleurerons point sur la fin des harpagons, mais ne tresserons pas de fleurs aux nouvelles légions d'enfants prodigues.

— Plaignons-les quand même, car, à leur retour, auront-ils droit au veau gras ?...

L'BOURLEUX.

ADRIEN
Coiffeur de dames, breveté par l'Etat
15, rue du Bois (Tél. 337.68)
Spécialité teintures, décoloration.
27820

UN NOUVEL INSPECTEUR DU TRAVAIL

Nous avons annoncé en son temps le départ de M. Mandroux, inspecteur du travail, nommé à Rennes.

C'est M. Jean De Antonio qui a été chargé de le remplacer à la tête du bureau du travail de Roubaix.

M. De Antonio vient de Tarbes, où il était inspecteur départemental. Jeune, alerte, sympathique, le nouvel inspecteur du travail trouvera sans doute un excellent accueil à Roubaix, où nous lui présentons la bienvenue. Il est originaire de Bordeaux.

A dire le vrai, M. De Antonio n'exercera ici qu'un intérim. En effet, c'est M. Leburgne qui est nommé officiellement à Roubaix. Seulement, ce dernier étant prisonnier de guerre, M. De Antonio assurera le service jusqu'à la libération de son collègue.

AU TRIBUNAL DE COMMERCE

Une manifestation de sympathie envers Me Albert Robyn

A l'audience du 6 novembre, M. Paul Mullies, président du Tribunal de commerce de Roubaix tint en ouvrant l'audience à souligner l'honneur que ressentait le tribunal de la récente nomination de Me Albert Robyn à la présidence de la Chambre nationale des agréés de France.

Rappelant les conditions dans lesquelles ont été instituées les Compagnies régionales des agréés et la Chambre nationale, M. le président Mullies dit que Me Robyn se trouvait tout désigné pour être porté à la tête de la nouvelle institution et il lui adresse les compliments du tribunal.

Me Ruffelot, doyen des agréés de Roubaix apporta à Me Robyn les félicitations de ses confrères en termes délicats.

Au nom des avocats, Me Michel Wibaux s'associa à l'hommage rendu à Me Robyn et lui présenta les félicitations respectueuses et cordiales du Barreau de Lille.

Me Robyn remercia ensuite le tribunal et ses confrères avocats et agréés du témoignage de leur sympathie et assura qu'il restait au service de la profession comme à celui de la Justice.

Le tribunal suspendit l'audience quelques instants avant de reprendre ses travaux.

Mort d'une religieuse du Carmel

Nous apprenons la mort de sœur Marie-de-Gonzague, du Carmel de Roubaix, décédée jeudi au couvent de la rue Saint-Antoine.

Dans le monde Blanche Guéris, la religieuse était âgée de 71 ans. Originaire de Tourcoing, elle était dans sa 52me année de vie religieuse.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 h., dans la chapelle du Carmel, rue Saint-Antoine.

En cette circonstance, nous présentons nos condoléances à la famille et aux consœurs de la défunte.

Un beau geste de la Croix-Rouge d'Avignon en faveur de cinq petits Roubaisiens

Le comité local de la Croix-Rouge vient d'être avisé que la Croix-Rouge d'Avignon mettait gracieusement à la disposition d'enfants déficients de notre ville, cinq places au préventorium de l'île de Porquerolles, près d'Hyères (Var).

Ce geste généreux, émanant d'un organisme qui s'est déjà tant dépensé pour nos jeunes concitoyens, méritait d'être signalé.

Ajoutons que le départ de ces enfants est prévu pour le jeudi 3 décembre.

L'exposition A. MISSANT à la Galerie Parenthou et Lierman, 14, Grande-Place, présente un ensemble d'œuvres remarquables, notamment des portraits. 29277d

Un Roubaisien est arrêté à Loos pour transport de 17 kilos de beurre

La police de Loos a arrêté, alors qu'il sortait de la gare, où il venait de prendre livraison d'une caisse de 17 kilos de beurre, Emile Vandaele, 56 ans, sans profession, demeurant 126, rue Jacquard, à Roubaix.

Emile Vandaele s'était fait adresser cette caisse à une adresse fantaisiste au nom de Cécile Brockaert.

La police a relevé « 44 arrivages » identiques sur les registres de la gare tous en provenance de Conteville (Somme), mais libellés à des adresses différentes. Interrogé, Vandaele a déclaré que ces caisses étaient destinées à un nommé Jules Enrard, habitant Tourcoing. Pour sa commission, il recevait à chaque envoi un kilo de beurre. La marchandise a été saisie et Vandaele écroué à la prison de Loos.

LA NOUVELLE GALERIE D'ART
55, rue Esquermoise, Lille, présente jusqu'au 15 nov. incl., les peintures de
Madame Suzanne BONZEL
VUES DE BRETAGNE et FLEURS
très appréciées de tous. 6063d

Un motocycliste entre en collision avec deux cyclistes L'un d'eux est sérieusement blessé

Vendredi, vers 12 h. 15, un accident s'est produit boulevard de Strasbourg, à hauteur de la rue Pluturque.

A cet endroit, une motocyclette montée par M. Jacques Pollet, 21 ans, domicilié 10, rue du Curé, est entrée en collision avec deux cyclistes, MM. Leopold François, 62 ans, rue Archimède, et Cyrille Deltour, 43 ans, 165, boulevard de Strasbourg.

Les deux cyclistes furent jetés violemment par terre et l'un d'eux, M. Léopold François, fut gravement atteint par la moto au pied gauche. Soigné par M. le docteur Drueane, il a été admis à l'hôpital « La Fraternité », et l'on craint qu'il ne doive subir l'amputation du membre blessé.

L'autre cycliste, M. Deltour, se plaint de douleurs internes.

Quant aux deux bicyclettes, elles sont hors d'usage.

M. le commissaire de police de l'arrondissement a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

LES MAUVAISES CHUTES. — Sur la rue. — Vendredi, vers 15 h., Mme Arlette Delevigne, 64 ans, pensionnaire de l'hospice Blanchemaille, est tombée dans la rue, à proximité de cet établissement, et s'est blessée assez sérieusement à l'épaule gauche.

M. le docteur Willem, qui lui a donné des soins, a relevé plusieurs contusions et a fait admettre la blessée à l'hôpital « La Fraternité ».

Du Mouny. — Vendredi, vers 19 h. M. Désiré Boussolle, 40 ans, 12, boulevard Lecordaire, est tombé du trottoir, rue Mouny, boulevard de Paris, au moment où le convoi se remettait en marche. M. Boussolle fut traîné pendant une dizaine de mètres et fut légèrement blessé.

M. le docteur Dubois, qui lui donna des soins, releva des contusions et des plaies au bras droit et au visage. Le blessé a été admis à l'hôpital « La Fraternité ».

M. Jérôme Blieck, dont un frère est encore prisonnier, était le neveu de M. Jules Drouart, ancien conseiller municipal.

M. Scapini, ambassadeur de France, a adressé ses condoléances à Mme Blieck, à qui l'administration municipale a fait part de la sympathie de la population.

LA POLICE DES ETRANGERS. — Mme Fidéline Gruloo, domicilié cité Delahousse, 7, sera poursuivie pour infraction à la loi sur les étrangers.

LES PRIX. — La police locale a relevé une contravention à la charge de Mme Midavaine, née Suzanne Messelier, commerçante, 145, rue de Lille, pour défaut d'étiquetage.

AUX PRISONNIERS LIBERES. — Demain dimanche, tous les prisonniers libérés sont invités à assister à la messe de 8 h. 30 en l'église Saint-Piat, à l'intention de M. Adrien Delyis ; se placer en groupe dans le haut de l'église.

COMINES

LES MEMBRES DE LA SOCIETE DES VOYAGEURS ET EMPLOYES DE COMMERCE et les membres des sections des mutilés, réformés, combattants, ascendants, veuves et orphelins et victimes civiles de la guerre sont priés d'assister aux funérailles de M. Alphonse Dauptricourt, ascendant de guerre, qui auront lieu le mardi 10 novembre à 9 h. 30. Réunion à la maison mortuaire, rue des Processions, à 9 h. 10.

CRISES DE FOIE AVEC MAUX DE REINS ET GOUTTE — EN AUTOMNE

Avec les sautes de temps, le sang "travaille" : les déchets accumulés par une digestion paresseuse tourment en poisons qui causent les migraines, les rhumatismes, la goutte. En automne, lavez votre foie, votre intestin et vos reins, comme vous vous lavez la figure, en prenant chaque matin dans le déjeuner ou dans de l'eau chaude une pincée de Kruschen ! Aussitôt 6 sels minéraux (dont les célèbres sels de Carlsbad et d'Epsom), agissant à la façon des eaux de sources thermales, vous obligent à évacuer à fond. Les poisons sont expulsés à mesure qu'ils se forment ; les douleurs de l'acide urique cessent. La digestion redevient facile et courte. Une joyeuse sensation de bien-être rajeunit le corps et l'esprit. Sels Kruschen, toutes pharmacies.

MOUVAUX

Chez les anciens combattants

Les Anciens Combattants feront célébrer le dimanche 15 novembre, en l'église du Sacré-Cœur, à Mouvaux, une messe de souvenir pour les anciens combattants des deux guerres tombés au champ d'honneur, pour les prisonniers décédés en captivité, pour les prisonniers et leurs familles, ainsi que les membres du groupe décédés depuis sa fondation. La commission invite tous les Mouvallots à assister nombreux à cette cérémonie, ainsi que les prisonniers rapatriés

RETRAITE OUVRIERE ET PAYSANNE. — Paiement jeudi 12 de 9 à 10 h., et non pas le mardi 10.

C. D'EPARGNE sera ouverte dimanche 8, de 10 à 11 h. Administrateur : M. Germain Thais.

MARCQ-EN-BARŒUL

CAISSE D'EPARGNE. — Ouverte dimanche, de 10 à 12 h., à l'Hôtel de Ville, entrée façade sud.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

ADJUGE ! — Un autre fauteuil, remis par de nouveaux généreux donateurs, sera mis à prix, au cours de la grande vente aux enchères, organisée au profit des prisonniers, demain dimanche à 11 h. 30, chez M. Albert Marte, débit de tabacs, rue de Tourcoing.

C. D'EPARGNE. — Dimanche 8, séance de 9 à 10 h. 30.

HALLUIN

DIMANCHE 8 NOVEMBRE :

Pharmacien de garde : M. Pourcatre, r. de la Gare.
Bibl. catholique : de 10 à 12 h. au cercle Saint-Joseph, rue de Lille.
Bains-douches rue de Lille, de 8 à 11 h. 30.

POINTAGE DES CHOMEURS. — Semaine du 9 au 16 novembre : lundi de 15 à 16 h. ; mercredi, de 15 à 16 h. ; vendredi, de 10 à 11 h. Le contrôle a lieu rue Gustave-Demerre.

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNÈBRES

TOURCOING. — Monsieur et Madame Adolphe TONNEAU-NEVEJANS et leur famille,
Monsieur et Madame Joseph NEVEJANS,
Monsieur et Madame Maurice DE THIBAULT-NEVEJANS et leur fille,
Monsieur et Madame Albert PEUVOST-NEVEJANS et leur fils,
Monsieur Simon NEVEJANS-REUSBURCQ, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et toute la famille
ont la douleur de vous annoncer la mort de
Madame veuve Auguste NEVEJANS
née Léontine VANFLETEREN
pieusement décédée à Tourcoing, le 5 novembre 1942, dans sa 78e année.
Ils vous prient d'assister aux funérailles qui auront lieu le lundi 9 novembre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, Assemblée à l'église à 9 heures 50.
Le corps sera inhumé à Roubaix, dans le caveau de famille.
CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.
E. Marte-Legley, Pompes Funèbres, rue Nationale (Tél.: 729).

ROUBAIX. — Madame Emile LECOMTE-LENARD, son épouse ;
Madame Emile BLOY-LECOMTE et sa famille,
Madame Edouard ROUSSEL-LECOMTE et sa famille,
Les familles des feus DELANNOY-LECOMTE et LALOUETTE-LECOMTE
La famille LENARD-DE LA ROYERE,
ont la douleur de vous annoncer la mort de
Monsieur Emile LECOMTE
Ancien Combattant de 1914-1918 — Croix de guerre
pieusement décédé à Roubaix, le 5 novembre 1942, dans sa 72me année.
Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le lundi 9 courant, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame, sa paroisse.
Réunion à la chapelle de l'église à 9 heures 15.
Les condoléances seront reçues à l'issue de la cérémonie religieuse.
Les Vigiles seront chantées le lundi 9 novembre, à 18 heures.
CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.
Pompes Fun. Générales, 45 à 57, rue de Sébastopol, Roubaix (T.: 334.31)

ROUBAIX. — M. et Mme Léon DELBERGUE-MASSEZ, ses parents ;
M. Albert DELBERGUE, son frère ;
M. Albert DELBERGUE-MANOIN, son grand-père, et sa famille ;
M. et Mme Victor MASSEZ-DELCROIX, ses grands-parents ;
M. Moïse MASSEZ, son parrain, et Mme née PETERS et leurs enfants ;
M. et Mme Henri MASSEZ-DHALLUIN, ses arrière-grands-parents,
ont la douleur de vous annoncer le décès de
Mademoiselle Ghislaine DELBERGUE.
à l'âge de 4 ans
Ils vous prient d'assister à ses funérailles qui auront lieu le lundi 9 courant, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à 15 heures, à Roubaix.
Assemblée à l'église, à 14 h. 45.
CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de
Monsieur Henri HENNEBICQ
INDUSTRIEL
Chevalier de l'Ordre de Léopold
Ancien Combattant 1914-1918 — Croix de guerre
Président de l'Association des Poilus de France du Tourquennois
pieusement décédé à Templeuve (Belgique), le 4 novembre 1942, dans sa 58e année. Lesquels auront lieu le lundi 9 courant, à 10 heures 30, en l'église de Templeuve. Assemblée à la maison mortuaire, Faubourg de Roubaix, à 10 heures.
Train vicinal Touffers-Templeuve, à 9 h. 10, départ de Touffers.
De la part de :
Madame Henri HENNEBICQ-MOREL, son épouse ;
Des familles HENNEBICQ et MOREL.
CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

LYS

Une messe du souvenir en l'église Saint-Luc

Dimanche 8, à 10 h. 30, une messe du souvenir sera célébrée en l'église Saint-Luc, à la mémoire des morts des deux guerres. Le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Denys, directeur des œuvres sociales.

La commission de la Fraternelle des anciens combattants (U. N. C.) invite les adhérents à assister nombreux à cette cérémonie et en particulier les prisonniers rapatriés, afin que s'unissent de cœur avec leurs camarades restés en captivité, ils aident du moins moralement à atténuer leur peine.

La chorale paroissiale interprétera divers fragments de messe. L'orchestre des prisonniers a promis son précieux concours.

Les anciens combattants sont priés de se grouper dans la nef centrale, en avant de la chaire.

L'ENFANCE MALHEUREUSE. — A la suite d'une enquête, M. Ceugnaert, commissaire de police à Roubaix, a adressé au parquet un procès-verbal à la charge de la femme Vandevinckèle, née Germaine Pierre, ménagère, 42, rue de la Tour Eiffel.

Celle-ci laissait ses enfants sans soins et allait jusqu'à revendre une partie du ravitaillement qui leur était destiné.

STELLA de LYS. — En football, dimanche 8 : Eq. 1 A c. Anstaing-Chéreng, à Anstaing. Départ en vélo. R.-v. chez Desplanques, à 13 h. — Eq. 1 B c. Anstaing, à 15 h., à Lys. Vestiaire à 14 h. 30. — Cadets c. R.C. Rx., à 14 h. 30. — Cadets c. R.C. Rx., à Lys. Vestiaire à 8 h. 30. — Minimes c. S.C. Justice, à 13 h. 45, à Lys. Vestiaire à 13 h. 30.

CINÉMA CARIOCA
Grand Concert de Music-Hall et de Swing JEUDI 12, à 7 h. 30
avec
BIBOS et sa troupe
La merveille noire BILLY-KING
et son orchestre de SWING
3 heures de rire et d'agrément
Location dès aujourd'hui
DIMANCHE de 10 à 12 heures
LUNDI des 3 heures

LEERS

Le transfèrement du réfectoire du Comité d'entr'aide

Aux nombreuses charges assumées par le Comité d'entr'aide local, est venue s'ajouter il y a plus d'un an, celle d'assurer une fois par semaine (les disponibilités de denrées ne permettant pas de faire davantage), un réconfortant repas aux nombreux vieillards et indigents inscrits. Ce réfectoire installé, d'abord dans une dépendance de l'usine Motte-Bossut, a été transféré dans la salle du débit du Cercle Saint-Louis qui offre plus de commodité et de confort. Le premier repas a été servi dans cette salle jeudi par un groupe de dames dévouées.

RACING-CLUB. — Dimanche, en football, sur le terrain de la rue Pasteur : Eq. 1 A c. S.C. Wattrelos 1 A, à 14 h. R.-v. chez Jean Bara, à la place, à 13 h. 15. — Eq. 1 B c. S.C. de Wattrelos 1 B. R.-v. au vestiaire à 9 h. 30.

AUX ANCIENS COMBATTANTS ET PENSIONNES DE L'UNION BELG